

Collège René-Caillié
Rue de la Marine - B.P. 20301
17107 Saintes Cedex
☎ : 05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Principal	Olivier ZANIN
Principale-adjointe	Mylène CHAUVIN
Professeur responsable	Benoît JAULIN
Conseiller technique départemental	Arnaud PROUST
Site du collège	http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/

1. Le calendrier de recrutement

Retour des dossiers au collège	Vendredi 9 avril 2021 délai de rigueur Renvoi des pièces page 3, 4, 5, et 6
Tests de sélection des candidats	Mercredi 05 mai 2021 8h à 11h30 (6^{ème}-5^{ème}) 13h30 à 17h00 (4^{ème}-3^{ème})
Envoi des résultats du concours	Mi-mai 2021
Envoi du dossier pour l'admission à <u>l'internat</u>	Les élèves qui réussissent le concours et désirent être internes sont prioritaires. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du collège, ou peut-être demandé au secrétariat, et est à renvoyer au collège 48h après la notification d'admission au concours et au plus tard lundi 31 Mai 2021 délai de rigueur
Inscription des admis au collège	De lundi 14 juin 2021 au vendredi 09 juillet 2021 sur RDV.

2. Les études.

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines. La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'allemand ou l'espagnol ; l'aménagement de l'emploi du temps ne laisse pas suffisamment de créneaux horaires pour suivre l'option Latin ou Grec, ni une classe bi-langue.

3. La pratique sportive.

Le professeur d'éducation physique et sportive, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives. Chaque semaine, des créneaux horaires sont libérés pour être consacrés à l'entraînement au football, sous la responsabilité d'un éducateur sportif diplômé

- En 6^{ème} 5^{ème} : mardi 14h-17 h et jeudi 14h-17 h (temps de transport compris)
- En 4^{ème} et 3^{ème} : lundi 15h-17h, mardi 14h-17 h et jeudi 14h-17h (temps de transport compris)

Ces activités se déroulent dans un lieu mis à la disposition du collège par le service des sports de la Ville de Saintes ou de Saint-Georges des coteaux. Les élèves sont parfois pris en charge en minibus (**autorisation page 6**). Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix mais cette affiliation fédérale est obligatoire.

4. La vie scolaire.

Le maintien en Section Sportive Scolaire Football est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement. Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera sanctionné.

5. Les débouchés à l'issue de la section sportive.

Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de 3^{ème} selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général et technologique ou un lycée professionnel.

Après la 3^{ème}, ils ont la possibilité d'aller, si les niveaux, scolaire et footballistique, le permettent :

- Au lycée B. Palissy à Saintes, en section sportive football 2^{nde} GT ;
- Au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême, en section sportive ;
- Au Lycée de la Venise Verte à Niort, en section sportive joueur ou arbitrage ;
- Éventuellement vers un autre établissement sous réserve d'avoir été remarqués par un club de haut niveau. Les pôles espoirs sont Talence pour les garçons et Mérignac pour les filles.

6. Les Frais (demi-pension, hébergement).

L'hébergement (tarif hors éventuelle bourse)

Prix de la pension : 1304,30 €/an en 2020-21

Prix de la demi-pension : 474,90 €/an pour 5 jours ; 432,35 €/an pour 4 jours en en 2020-21

Equipement sportif :

- Protège-tibias et gourde à son nom, obligatoires à tous les entraînements ;
- Tenue de la section sportive proposée en début d'année. (Prévoir un coût de 80 euros maximum)
- Nécessaire de douche à chaque séance hors restrictions sanitaires

7. L'admission.

L'admission par concours est valable pour une année scolaire. Le concours doit être repassé chaque année.

Pour un(e) élève ne relevant pas du secteur scolaire du collège Caillié, la réussite au concours vaut demande de dérogation, habituellement accordée sauf changement de réglementation.

- **Les candidat(e)s doivent avoir un bon niveau de pratique en football ou futsal.**
- **Être inscrit(e) en section sportive scolaire suppose d'être assidu aux entraînements et de faire preuve d'investissement.**

Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission en section sportive football.

Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par une commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM1 et CM2 ou des bulletins trimestriels des deux dernières années.

Sur le plan médical

Votre enfant doit subir un examen médical initial effectué **par un médecin du sport de votre choix**, que vous aurez informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS.

La fiche médicale complétée par le médecin, mise sous enveloppe portant la mention "Fiche médicale" et au verso le nom de l'élève, sera joint à la fiche de candidature.

- **En cas de réussite au concours et durant la scolarité, l'inscription à un club de football sera obligatoire ainsi que l'adhésion à L'Association Sportive du collège Caillié, affiliée à l'UNSS.**
- **Les responsables légaux des candidats doivent vérifier auprès de leur assurance que celle-ci couvre les blessures qui pourraient survenir le jour du concours et fournir l'attestation avec ce dossier.**

8. La sélection sportive.

Le calendrier de sélection

Les dates et heures sont indiquées page 1 du dossier. Un concours par dossier vidéo peut avoir lieu si les restrictions l'imposent.

Les épreuves sportives se dérouleront au Complexe Yvon Chevalier (club house ESS Football pour l'accueil), 56, Cours du Maréchal Leclerc, 17100 SAINTES, selon la convocation qui vous sera adressée en temps utile.

Les épreuves

- | | |
|---|---|
| En 6^e/5^e : | <ul style="list-style-type: none">• Parcours chronométré en conduite de balle• Jongleries (Pied Droit, Pied Gauche, Tête)• Vitesse sur 20m• Jeu réduit• Jeu à 8 contre 8 |
| En 4^e/3^e : | <ul style="list-style-type: none">• Parcours chronométré en conduite en balle• Jongleries (Pied Droit, Pied Gauche, Tête, Alterné)• Vitesse sur 20m et 40m• Jeu réduit et match à 11 contre 11 |

Les membres du jury

Le jury est composé du professeur coordonnateur du collège, du conseiller technique départemental de football et des responsables techniques de la section sportive. Il est présidé par le chef d'établissement.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
 Future classe en septembre 2021
 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

1. Le joueur	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Civilité	Mlle <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>
Nom		
Prénom		
Né(e) le	à	
Classe précédente		
Club de		
N° de licence obligatoire		
Poste de jeu	Principal :	secondaire :
Latéralisation	<input type="checkbox"/> Gaucher(e)	
	<input type="checkbox"/> Droitier(e)	
Internat envisagé	<input type="checkbox"/> Oui	
	<input type="checkbox"/> Non	
Date		
Signature	Le candidat, la candidate,	

2. Responsables légaux	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Nom(s)		
Prénom(s)		
Adresse(s)		
☺		
@		
Date	demandons l'inscription de notre enfant au concours de recrutement de la section sportive football du collège René-Caillié.	
Signature	Responsables légaux.	

3. Les avis

L'entraîneur(se)	
<i>Niveau technique, intelligence du jeu, motivation, état d'esprit, investissement</i>	
Nom, Prénom :	Signature

L'enseignant(e) de l'année en cours,	
<i>Niveau scolaire, travail, autonomie, comportement général</i>	
Nom, Prénom :	Signature

L'enseignant(e) d'Education Physique et Sportive,	
<i>Vie en groupe, en internat, comportement, respect d'autrui, adaptabilité</i>	
Nom, Prénom :	Signature

4. Les visas

	Le/la Chef(fe) d'établissement actuel(le),	Le/la Président(e) du club,
Date		
Signatures		

Cette fiche est à retourner au Collège René Caillié - BP 20301 - 17107 Saintes Cedex

pour le Vendredi 9 avril 2021 délai de rigueur, accompagnée de :

- **La copie du livret scolaire de CM1-CM2 pour une entrée en 6^{ème},
ou la copie des bulletins trimestriels sur les deux dernières années pour les autres niveaux,**
- **La fiche de contrôle médical complétée par votre médecin du sport.**
- **Attestation d'assurance scolaire.**

Fiche de contrôle médical en vue d'une pratique sportive intense
Complétée par un médecin du sport.

Le sportif		<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>
Nom		
Prénom		
Né(e) le	Catégorie d'âge U :	
Adresse		
Discipline pratiquée		
Club de		
Antécédents médicaux et chirurgicaux		
Vaccinations		
Morphologie		
Appareil locomoteur trouble de la statique rachis membres supérieurs membres inférieurs		
Appareil cardio-vasculaire		
Pouls tension artérielle Auscultation - ECG Test d'effort (Flexion de Ruffier-Dickson ou sur ergomètre)		
Appareil respiratoire		
Spirométrie Auscultation Perméabilité nasale		
Observations		
Date		
Tampon	Signature	

La fiche médicale complétée par le médecin
mise sous enveloppe avec la mention "Fiche médicale" et portant le nom de l'élève au verso,
sera jointe à la fiche de candidature et parvenue au collège en respectant le **délai de rigueur**.

AUTORISATION PARENTALE POUR SORTIE SCOLAIRE SANS NUITEE

Nous soussignés

Nom Prénom

Nom Prénom

Responsable(s) de l'enfant :

Nom Prénom

L'autorisons :

à utiliser pendant l'année scolaire 2021-2022 les modes de transport (minibus ou bus)

- organisés par le district lors des entraînements et matchs amicaux de la section dans le respect des textes en vigueur (permis, CT, assurance)
- organisés par l'association sportive du collège (UNSS) pour les compétitions officielles UNSS.

Nous autorisons également les accompagnateurs responsables à prendre toutes les décisions pour des soins, pour une hospitalisation, pour une intervention chirurgicale en cas de nécessité absolue constatée par un médecin.

A le

Signature des responsables